

Questions aux candidats de l'élection municipale de 2014

Etat des réponses reçues

Question de SAVE concernant

la croissance de la redevance des ordures ménagères

G 2) Les redevances d'ordures ménagères, qui relèvent uniquement de VGP, sont en forte croissance tous les ans depuis des années. Y aura-t-il une limite à cette croissance ? La valorisation des déchets est-elle satisfaisante ?

Cette question figure parmi les questions de SAVE adressées à toutes les listes déclarées le 6 mars 2014 pour Le Chesnay, Versailles et Viroflay.

Réponse de 90000 Voisins :

Le poids de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne cesse d'augmenter. Nous analyserons cette progression et communiquerons sur leur rationnel. Nous identifierons les leviers permettant de contenir cette augmentation.

D'autre part, nous comprenons qu'une part dite « incitative » comprise entre 10 et 45% du produit total de la taxe devait être introduite d'ici 2015. Il s'agit d'une part variable qui est assise sur la quantité, et éventuellement la nature des déchets produits, exprimée en volume, en poids ou en nombre d'enlèvements. Elle est donc proportionnelle au volume de déchets produits afin d'inciter les habitants à réduire celui-ci. Or cette part « incitative » pourrait entraîner des transferts massifs d'impôts et risque de pénaliser fortement les familles nombreuses ou les familles ayant des enfants en bas âge.

Nous nous attacherons à réduire au maximum cette part « incitative » et à faire en sorte qu'elle tienne compte du nombre de personnes du foyer. Nous mesurerons préalablement son efficacité au regard des comportements individuels et des effets pervers qu'elle risque d'engendrer.

Réponse de Union pour Versailles :

Les redevances d'ordures ménagères ont été stabilisées. La meilleure valorisation des déchets est en cours.

Réponse de VIROFLAY Solidaires :

pas de réponse

Réponse de LE CHESNAY Avenir :

G2- Relance d'un appel d'offre général eu égard à l'augmentation du nombre de communes à 18, prenant en compte la spécificité du Chesnay où la moitié de la ville est la copropriété de Parly 2 qui rapporte ses poubelles en un seul point de collecte pour chaque Résidence de 250 habitations en moyenne.

Appel d'offre et renégociation par VGP de la valorisation des déchets.

Autres réponses :

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.